



Rennes, le 25 novembre 2025

Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine

Objet : Préavis de grève pour les journées du mois de décembre 2025, couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie

Monsieur le Préfet,

L'Assemblée nationale vient de décider de la suspension de la réforme des retraites, dont nous exigeons plus que jamais l'abrogation. Si cela est le résultat des pressions du monde du travail, force est de constater que cette suspension n'est en fait qu'un décalage de trois mois, dont le coût sera payé par les retraités et les assurés sociaux. Et les dispositions néfastes pour les salariés et les retraités, prévues dans le projet de budget, demeurent. Ceci, alors que le pouvoir s'est engagé dans une augmentation vertigineuse des budgets d'armement, au détriment des besoins fondamentaux de l'immense majorité de la population. Mais rien n'est encore joué.

Pour la CGT, l'heure n'est ni à la retraite à point ni à la capitalisation mais à l'abrogation de la réforme des retraites !

Les ressources financières existent et doivent être mobilisées pour combler le déficit public, notamment par :

- Les 211 milliards d'euros d'aides publiques octroyées aux entreprises, sans aucune condition, contrôle ou suivi sur l'emploi ;
- Les dividendes record versés aux actionnaires, souvent au moment même des licenciements ou délocalisations, échappant à toute contribution réelle ;
- L'application de la taxe Zucman concernant le patrimoine des 1 800 familles les plus riches, qui doit être pleinement mise en œuvre.

Ce qui est aujourd'hui vital, c'est bel et bien de répondre aux besoins des usager·es par le renforcement des services publics territoriaux et de prioriser l'amélioration des conditions de travail et salariales de millions d'agent·es invisibilisé·es dans les discours et les décisions, et qui pourtant permettent de faire fonctionner notre pays.

N'en déplaise à celles et ceux qui gouvernent, une autre appropriation des richesses est possible, nous ne lâcherons rien. Alors nous rappelons au gouvernement les revendications qui sont les nôtres.

La Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics d'Ille et Vilaine, à travers la Fédération CGT des Services Publics revendique :

- Une revalorisation immédiate et significative du point d'indice pour l'ensemble des agent-es territoriaux, en portant sa valeur à 6 € ;
- Une revalorisation générale des salaires, des régimes indemnitaires et des pensions de retraites ;
- L'égalité salariale qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver, voire de le renforcer ;
- L'abrogation de la loi du 6 août 2019, dite de transformation de la Fonction publique, et celle de la contre-réforme des retraites pour un retour à l'âge de départ à la retraite à 60 ans ;
- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour tous les agent-es dès qu'ils remplissent les conditions ;
- La refonte des grilles de rémunération devant permettre un réel déroulement de carrière ;
- La création de postes et la lutte contre la précarisation par la titularisation des agent-es contractuels et des personnes porteuses de handicap ;
- L'arrêt des saignées sur les dotations globales de financement des collectivités locales afin de garantir une réponse aux besoins de la population via des services publics de proximité dotés de personnels ;
- Le maintien de la rémunération à 100 % lors des arrêts maladie et la suppression du jour de carence ;
- La suspension des licenciements pour inaptitude physique et déclassements injustifiés

C'est pourquoi la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics d'Ille et Vilaine prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour le mois de DÉCEMBRE : 1er décembre 2025, 2 décembre 2025, 3 décembre 2025, 4 décembre 2025, 5 décembre 2025, 6 décembre 2025, 7 décembre 2025, 8 décembre 2025, 9 décembre 2025, 10 décembre 2025, 11 décembre 2025, 12 décembre 2025, 13 décembre 2025, 14 décembre 2025, 15 décembre 2025, 16 décembre 2025, 17 décembre 2025, 18 décembre 2025, 19 décembre 2025, 20 décembre 2025, 21 décembre 2025, 22 décembre 2025, 23 décembre 2025, 24 décembre 2025, 25 décembre 2025, 26 décembre 2025, 27 décembre 2025, 28 décembre 2025, 29 décembre 2025, 30 décembre 2025 et 31 décembre 2025 de 0H00 à 24H00 .

Nous appelons l'ensemble des professionnel.le.s à se mobiliser à nos côtés et nous restons disponibles pour toute ouverture de négociations sur nos revendications.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics,

Le coordinateur,
Léo DEMOLDER

